

# RASSEMBLEUR



Alliance de la Fonction publique du Canada  
Public Service Alliance of Canada

## Rapport de la présidence nationale

2022-2024



CONVENTION DE LA POSTE  
PUBLICATIONS N° 40062596  
RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE  
NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE  
AU CANADA À  
ALLIANCE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA  
233, RUE GILMOUR  
OTTAWA ON K2P 0P1

CANADA		POSTES
POST		CANADA
Postage paid		Port payé
Publications Mail		Poste-publications
40062596		

## DANS CE NUMÉRO

Les grèves de l'AFPC . . . . .	2
S'attaquer aux grands défis à la table . . . . .	5
Éliminer le racisme à l'AFPC, au travail et ailleurs . . . . .	11
Équité salariale : notre lutte se poursuit . . . . .	13
Recours en justice . . . . .	13
De meilleures lois pour de meilleurs droits . . . . .	14
Enfin en personne! . . . . .	15
Au cœur d'un mouvement global . . . . .	16
Le Fonds de justice sociale fait œuvre utile. . . . .	17



## Gardons contact

Vous avez déménagé, changé de numéro de téléphone ou de courriel personnel?

Assurez-vous de mettre à jour vos coordonnées à [syndicatafpc.ca/user](https://syndicatafpc.ca/user) ou au 1-888-604-7722.

## Pour ne rien manquer



[syndicatafpc.ca/inscrivez-vous-liste-diffusion](https://syndicatafpc.ca/inscrivez-vous-liste-diffusion)



[facebook.com/afpcnational](https://facebook.com/afpcnational)



Instagram @psacafpc



@psac\_afpc

*Le Rassembleur* est une publication de l'Alliance de la Fonction publique du Canada. Comptant 225 000 membres, l'AFPC est l'un des plus grands syndicats du pays. Elle est affiliée au Congrès du travail du Canada et à l'Internationale des services publics.

Rédactrice en chef : Tasia Brown

Rédacteur principal : Michael Aubry

Chefs de pupitre : David Breault, Lorna Mungur, Malaika Joseph

Conception, présentation et production : Ruth Greer, Shannon Hawn

Traduction : Services linguistiques de l'AFPC

ISSN : 1718-8679

Alliance de la Fonction publique du Canada  
233, rue Gilmour, Ottawa ON K2P 0P1  
613-560-4200

This publication is also available in English under the title *Our Union Voice*.



## Mot de la présidente

Pour construire un mouvement fort, il faut des membres dévoués et résilients. Des membres prêts à relever des défis, à défendre les droits des travailleuses et travailleurs et à militer pour un avenir juste et équitable. Je suis touchée que les membres de l'AFPC m'aient accordé leur soutien et leur confiance pour relever les défis qui nous attendent.

Je tiens d'abord à remercier Chris Aylward, notre président sortant. Ce numéro du *Rassembleur* est un survol du rapport présenté au congrès national en mai dernier. Il illustre le travail que nous avons réalisé et les importants jalons que nous avons franchis sous la gouverne de Chris. Je suis fière de tout ce que nous avons accompli ensemble. Chris a établi de solides bases sur lesquelles nous pourrons bâtir l'avenir de l'AFPC.

Notre grève historique de 2023 a montré que la solidarité peut faire des merveilles. Nous avons affronté des employeurs intraitables qui tentaient de miner nos droits et en sommes ressortis victorieux. Ce moment décisif a haussé la barre pour tous les travailleurs et travailleuses du pays. Peu de temps après, ce sont les membres à l'Office d'habitation d'Iqaluit et aux Fonds non publics qui ont emboîté le pas pour livrer un message percutant : des salaires équitables et de meilleures conditions de travail, c'est non négociable!

Notre objectif demeure l'élimination du racisme et de la discrimination systémiques à l'AFPC, au travail et dans la société. Grâce à notre Plan d'action contre le racisme, qui s'appuie sur des consultations approfondies auprès de milliers de membres, nous bâtissons un syndicat véritablement antiraciste.

Parallèlement, nous exhortons le gouvernement fédéral à créer des milieux de travail plus inclusifs et à éliminer le racisme environnemental qui perdure en modifiant la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, en réglant le Recours



collectif noir et en rendant justice aux communautés autochtones toujours privées d'eau potable.

Nous obligeons les grands décideurs à rendre des comptes à nos membres et à la population. L'AFPC défend vigoureusement les droits des travailleuses et travailleurs sur différents fronts : réparation pour le fiasco Phénix et celui de la Canada Vie, meilleures protections contre le recours aux briseurs de grève, assurance-médicaments, services de garde universels et j'en passe.

Les rangs de l'AFPC grossissent et se font plus diversifiés. La nouvelle génération d'activistes inspire par sa passion et son militantisme audacieux et solidaire.

Ce n'est pas la première fois, ni la dernière, que notre résilience est mise à l'épreuve. La menace d'un retour des conservateurs au fédéral confère encore plus d'importance à notre force collective. Nous devons être prêts à nous battre contre d'éventuelles compressions qui feront mal à nos membres et mineront les services indispensables à la population.

Je suis convaincue que nous pouvons continuer à faire avancer les choses. Donnons le meilleur de nous-mêmes, dans notre propre intérêt et celui des fonctionnaires qui nous succéderont.

*En toute solidarité,*

A handwritten signature in dark ink that reads "Sharon DeSousa". The signature is fluid and cursive.

Sharon DeSousa  
Présidente nationale

### Le *Rassembleur* fait peau neuve!

Pour mieux souligner le travail de nos membres et de notre syndicat, nous avons changé le « look » et le contenu de notre publication. Conscients de l'environnement, nous avons opté pour le format magazine, qui a aussi le mérite de simplifier l'impression et l'expédition. Chaque année de notre cycle de trois ans, un des numéros du *Rassembleur* donnera une vue d'ensemble de nos réalisations sous forme de rapport de la présidence (année du congrès) ou de bilan annuel (deux autres années). Nous aurons ainsi une meilleure idée de tout ce que nous avons accompli ensemble. Bonne lecture!



# Les grèves de l'AFPC : une solidarité gagnante

Le 19 avril 2023 débutait la troisième grève nationale de l'histoire de l'AFPC.

Ce jour-là, 165 000 fonctionnaires fédéraux de diverses unités de négociation ont misé gros en érigeant plus de 250 piquets de grève d'un bout à l'autre du pays pour obtenir un bon contrat de travail.



Résultat : l'AFPC a décroché la plus solide convention collective de la fonction publique fédérale, ce qui a haussé la barre tant pour nos membres que pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs du pays. L'entente prévoit des hausses salariales pour rattraper l'inflation, un montant forfaitaire de 2 500 \$ et des dispositions pour empêcher l'adoption d'une politique de télétravail « taille unique ».

La grève nationale a énergisé notre syndicat, donné des ailes à notre militantisme et pavé la voie d'ententes subséquentes avec des organismes comme Parcs Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Cette victoire n'aurait jamais été possible sans le travail de milliers de membres qui ont répondu à l'appel et fait preuve de leadership.

En plus d'instaurer de meilleures conditions de travail, la grève a jeté les bases des négociations futures et défini un modèle d'action collective.





## David contre Goliath : une histoire de résilience à Iqaluit

Treize membres inuits de l'AFPC-SENU ont bravé le froid glacial pendant 137 jours pour affronter un employeur impitoyable dans la plus longue grève de l'histoire du Nunavut. Pour toute réponse, l'Office d'habitation d'Iqaluit a décrété un lock-out et embauché des briseurs de grève, ce qui prouve la nécessité d'interdire cette pratique. Mais nos membres ont finalement obtenu gain de cause et décroché des salaires qui tiennent compte du coût de la vie dans leur région.



## Grève aux Forces canadiennes : une question de survie

Près de 500 civils qui fournissent des services de soutien aux militaires du Québec et de l'Ontario ont débrayé le 15 janvier. Bon nombre d'entre eux, principalement des femmes, gagnaient à peine le salaire minimum au fédéral. Après presque 100 jours de grève, les 300 membres de l'Ontario ont accepté un règlement qui prévoit des augmentations salariales totalisant 13,75 % ainsi qu'une promesse de consulter le syndicat au sujet d'une classification nationale des emplois. Les grévistes du Québec ont à leur tour accepté un règlement et repris le travail le 8 juillet, 175 jours après avoir débrayé.

## Grèves des dernières années

Centre des Arts du Yukon  
1 jour

Conseil du Trésor (PA, SV, TC, EB)  
8 jours

Agence du revenu du Canada  
11 jours

Université Western  
17 jours

Hippodrome Woodbine  
19 jours

Ville de Yellowknife  
38 jours

Fonds non publics  
(Petawawa, Ottawa, Kingston)  
95 jours

Office d'habitation d'Iqaluit  
137 jours

Fonds non publics  
(Bagotville, Montréal–St-Jean,  
Valcartier)  
175 jours

Best Theratronics  
180+ jours



# S'attaquer aux grands défis à la table

## Services frontaliers : l'entente de la dernière heure



Après presque deux ans sans contrat de travail, plus de 9 000 membres des Services frontaliers (FB) ont conclu une entente de principe et évité la grève de justesse.

Ces membres ont intensifié la pression sur l'employeur en tenant des votes de grève en avril et en mai. Ce qu'ils ont obtenu : un bon contrat de travail prévoyant des hausses salariales cumulatives de 15,7 %, une plus grande protection contre les changements technologiques et des améliorations aux horaires de travail et aux congés. Voilà une victoire bien méritée pour nos membres qui protègent nos frontières et veillent à la sécurité de la population.



## Une retraite dans la dignité pour le personnel de première ligne

Le gouvernement fédéral a enfin approuvé la refonte du régime de retraite pour offrir une pension équitable à des milliers de personnes qui veillent à la sécurité publique et à l'application de la loi. Cette victoire est le fruit de décennies de travail acharné et de militantisme. Grâce à cette refonte, le personnel aux premières lignes des Services frontaliers, les équipes de recherche et de sauvetage de la Garde côtière et le personnel de lutte contre les incendies et des services correctionnels pourront prendre leur retraite dignement après 25 années de service.





## Sections locales à charte directe : 30 ans de luttes ouvrières

Cette année marque le 30<sup>e</sup> anniversaire des sections locales à charte directe, qui ont fait leur entrée dans nos Statuts au congrès national de 1994.

L'AFPC compte 84 SLCD qui représentent au total 34 000 travailleuses et travailleurs de divers milieux (universités, secteur privé, administrations municipales, organismes sans but lucratif, etc.). C'est le groupe qui connaît la plus forte croissance à l'AFPC.

Bon nombre de ces membres ont un emploi précaire, un horaire irrégulier et peu d'avantages sociaux ou de sécurité d'emploi. Les gains réalisés à la table de négociation et à l'issue des grèves leur procurent donc de belles avancées.

## Prochaines étapes

Améliorer les services offerts aux SLCD demeure une priorité. Voilà pourquoi on tiendra cette année la toute première table ronde nationale visant à discuter de leurs principaux défis et à élaborer des stratégies pour s'y attaquer, notamment en renforçant les sections locales et en appuyant le développement du leadership.

## Mettre fin au sous-financement de la santé dans le Nord

L'AFPC représente 4 000 travailleuses et travailleurs de la santé au pays, la plupart dans les trois territoires. Ces personnes travaillent dans un secteur chroniquement sous-financé où le manque de personnel se fait cruellement sentir depuis des décennies. Et que font les gouvernements des territoires? Plutôt que de combler des postes permanents, ils se tournent vers les agences privées, dont le personnel, à peine formé, travaille habituellement pour de courtes périodes, tout en gagnant le double, voire le triple du salaire de nos membres.

## Tournés vers l'avenir

Depuis des décennies, l'AFPC milite aux côtés de la Coalition canadienne de la santé et d'autres organismes pour un accès universel aux soins de santé et de bons emplois dans le domaine.

En 2024, on s'est rendu sur la Colline du Parlement à l'occasion de la journée de lobbying de la Coalition, en compagnie de membres du secteur de la santé du Syndicat des employé-e-s du Nunavut, du Syndicat des travailleurs du Nord et du Syndicat des employé-e-s du Yukon. Nos membres ont rencontré des députés pour les presser d'agir contre la privatisation et le sous-financement chronique du réseau de la santé et de créer une assurance-médicaments universelle.

## Nos membres aux OES seront plus forts à la table

En novembre dernier, plus de 1 300 membres du groupe Opérations des enquêtes statistiques ont intégré le groupe PA du Conseil du Trésor, devenant ainsi des fonctionnaires à part entière, avec tous les avantages que cela comporte.



# LE TÉLÉTRAVAIL, C'EST GAGNANT

## Notre campagne en faveur du télétravail

En mai dernier, sans se soucier du bien-être de ses fonctionnaires, le gouvernement fédéral a décidé de rapatrier tout le monde au bureau trois jours par semaine.

En plus de briser le lien de confiance entre les membres de l'AFPC et leur employeur, cette décision piétine le droit à la négociation collective de milliers de personnes.

L'AFPC a donc lancé plusieurs contestations judiciaires et comparâtra devant la Cour fédérale pour défendre son point de vue. Des membres de notre syndicat, de l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada (IPFPC), et de l'Association canadienne des employés professionnels (ACEP) ont manifesté partout au pays, sommant le gouvernement de faire marche arrière et d'adopter une politique de télétravail équitable qui met leurs intérêts au premier plan.

On s'est rendu compte que le télétravail, qui devait être une solution temporaire, améliore la productivité et contribue au bien-être des travailleuses et travailleurs. Il facilite la conciliation travail-vie personnelle, réduit notre empreinte carbone et favorise l'inclusion. Autre avantage non négligeable : il se traduit par d'importantes économies pour les contribuables.

L'AFPC, en partenariat avec d'autres grands syndicats fédéraux — représentant ensemble plus de 270 000 membres — lancera une campagne nationale cet automne. Lors du dernier congrès, nos membres ont octroyé un million de dollars à cette initiative, éloquent témoignage de leur détermination à lutter pour des modalités de télétravail convenables, souples et axées sur l'avenir.



## Phénix, le cauchemar sans fin

Il y a plus de huit ans que le système de paye Phénix hante les fonctionnaires fédéraux. Au moment de la rédaction de ces lignes, 430 000 mouvements de paye attendaient d'être traités et des centaines de milliers de personnes n'étaient toujours pas payées correctement ou à temps. Que fait le gouvernement? Au lieu de s'attaquer au problème, il s'entête à recouvrer les sommes qu'il a versées en trop.

Comme plus de 75 % des dossiers ne sont pas traités dans les délais visés, les travailleuses et travailleurs sont contraints d'attendre deux ans ou plus pour voir leurs problèmes résolus. Ça n'en finit plus : des dizaines de milliers de dossiers de cessation d'emploi se sont accumulés dans la file d'attente. Des milliers de fonctionnaires qui ont changé d'emploi ou de ministère ne sont toujours pas payés correctement, tandis que d'autres, qui rentrent d'un congé de maternité ou d'invalidité, ne sont simplement pas payés.

Chaque période de paye amenant son lot d'incertitude, beaucoup de personnes reportent une promotion ou la retraite. L'interminable attente avant de voir leurs problèmes réglés pèse lourdement sur la santé mentale des fonctionnaires et entraîne des répercussions fiscales dommageables — problèmes qui les suivent longtemps après avoir changé d'emploi, quitté la fonction publique ou pris leur retraite.

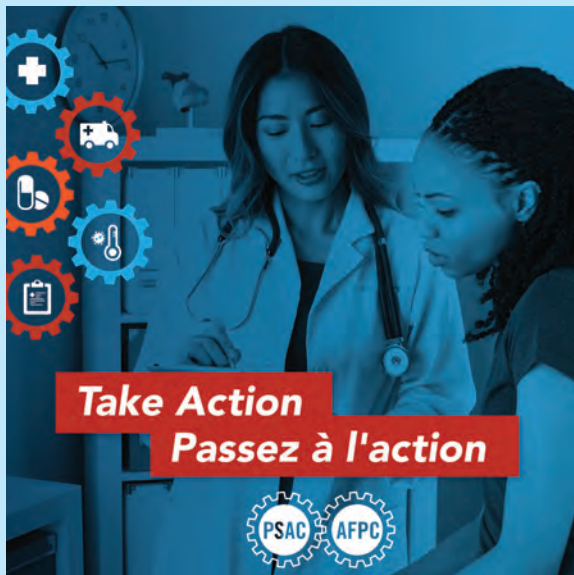
## L'AFPC continue de réclamer justice et exhorte le gouvernement à :

- prolonger la période de dédommagement et de réclamation pour répercussions graves;
- embaucher d'autres spécialistes en rémunération afin d'éliminer l'arriéré des problèmes de paye;
- mettre fin au recouvrement abusif des trop-payés et fournir plus d'information sur les sommes réclamées;
- permettre aux membres de s'entretenir directement avec un ou une spécialiste en rémunération;
- définir clairement les obligations de remboursement dans le contexte du délai de prescription de six ans;
- lancer une enquête nationale sur le fiasco Phénix.

## Victoire dans le dossier de l'exemption d'impôt

L'AFPC a négocié un dédommagement allant jusqu'à 2 500 \$ pour les membres qui ont subi les aléas de Phénix entre 2016 et 2020. Elle s'est longtemps battue pour que ce montant ne soit pas imposable. En février, l'Agence du revenu du Canada a finalement consenti à exempter d'impôt jusqu'à 1 500 \$ du dédommagement.





## Canada Vie : au gouvernement de réparer les pots cassés

Le 1<sup>er</sup> juillet 2023 n'était pas une journée de déménagement ordinaire pour les fonctionnaires fédéraux (actuels et retraités) et leurs personnes à charge. Ce jour-là, le Conseil du Trésor a transféré la gestion de leur régime de soins de santé à la Canada Vie, ignorant au passage nos recommandations et occasionnant de sérieux maux de tête à plus de 1,7 million de personnes.

Presque instantanément, les membres ont commencé à éprouver d'importants problèmes : interruption des prestations, impossibilité de communiquer avec l'assureur, longs délais et rejet injustifié de demandes. Certaines personnes ont dû mettre fin à leur traitement médical parce qu'elles étaient incapables d'en assumer les coûts en attendant un éventuel remboursement. Il faudra bien plus que de simples excuses pour réparer tous les torts et remédier aux difficultés qui persistent.

### L'AFPC demande réparation pour les problèmes occasionnés, notamment :

- que le gouvernement admette qu'il a violé les droits des membres en vertu de leur convention collective;
- qu'il compense tous les préjudices subis depuis le changement d'assureur en versant :
  - des dommages-intérêts généraux à tous les fonctionnaires pour le stress, l'exaspération, la douleur et la souffrance subis;
  - des dommages-intérêts aux personnes qui ont subi des pertes financières;
  - des dommages-intérêts au titre de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* pour les préjudices liés à des motifs de distinction illicites.



## Classification des emplois : soyons de notre siècle!

Depuis des décennies, l'AFPC revendique une réforme de la classification des emplois au gouvernement fédéral à la hauteur du travail qu'effectuent ses membres pour le compte des contribuables. Concrètement, on cherche à moderniser les normes d'évaluation des emplois et les descriptions de travail afin qu'elles collent mieux à la réalité et qu'elles respectent les normes d'équité salariale.

À cet égard, le Conseil du Trésor a entrepris un examen de la structure des groupes professionnels du groupe PA, mais il n'a pas réussi à respecter la date cible du 24 juin 2024.

Par ailleurs, le personnel du Conseil du Trésor chargé d'établir les nouvelles normes de classification pour le groupe TC a été réaffecté au dossier de l'équité salariale. Aucune date n'a été fixée pour la mise en place des nouvelles normes.

## L'AFPC continue de pousser pour faire avancer le dossier.

- Dépôt d'un grief de principe parce que le Conseil du Trésor n'a pas mené les consultations nécessaires
- Dépôt d'un grief de principe concernant la réforme de classification du groupe TC
- Insistance pour qu'il y ait de véritables consultations et pour que nos membres soient tenus au courant de l'évolution du dossier



Saviez-vous qu'en tant que membre de l'AFPC, vous avez accès à des tarifs concurrentiels et des avantages **exclusifs** sur l'assurance automobile et habitation ?

Chez Orbite services d'assurances, nous savons que l'assurance n'est pas une solution unique qui s'applique à tous. Nos courtières et courtiers travailleront avec vous pour vous proposer une solution d'assurance parfaitement adaptée à vos besoins.

- Économisez jusqu'à 15 % sur votre couverture d'assurance habitation et automobile.
- Aucuns frais sur les options de paiement mensuel et une variété de possibilités de paiement.
- Conseils relatifs aux demandes de règlement et représentation.
- Rabais offerts : multi-auto, véhicule sans fumée, dispositif antivol pour automobile et plus encore.
- Assurance voyage sans restriction d'âge.
- Et bien plus !



**Obtenez un devis dès aujourd'hui !**

Composez le **1 877-97ORBITE** ou visitez : [orbiteservicesdassurances.ca/afpc](http://orbiteservicesdassurances.ca/afpc)



# Éliminer le racisme à l'AFPC, au travail et ailleurs

## Notre plan d'action

Ce plan vise à corriger la sous-représentation des personnes autochtones, noires, asiatiques et autrement racisées à la barre de l'AFPC et à améliorer le soutien offert aux membres qui font l'objet de racisme au travail.

Dès les premières étapes, l'AFPC a consulté ses membres autochtones, noirs, asiatiques et autrement racisés d'un océan à l'autre au moyen de sondages, de séances d'information et de groupes de discussion.

Durant ces consultations, les membres ont insisté sur la nécessité de concevoir et d'offrir un cours de mobilisation et de représentation en matière de racisme au travail. La formation, lancée à l'automne 2023, a pour but d'aider les leaders de l'AFPC et des sections locales à mieux représenter les membres autochtones, noirs, asiatiques et autrement racisés au travail, à défendre leurs droits et à reconnaître leurs réalités intersectionnelles.

Toujours dans le cadre du Plan d'action, l'AFPC a créé dans son site Web un carrefour virtuel où les gens peuvent se renseigner sur les travaux réalisés, les formations offertes et les ressources disponibles.



## Recours collectif noir : vivement la justice!

L'AFPC a demandé à maintes reprises au gouvernement fédéral de régler le recours collectif intenté au nom de dizaines de milliers de fonctionnaires noirs en 2020.

En 2022 et 2023, les libéraux de Justin Trudeau avaient promis d'établir un fonds de 50 millions de dollars pour la santé mentale des fonctionnaires noirs. On l'attend toujours.

Entre-temps, le gouvernement a dépensé près de 8 millions de dollars en frais juridiques dans l'espoir de faire rejeter l'action en justice. L'AFPC continue d'épauler les membres du recours collectif et de leur fournir du soutien financier et juridique pour qu'ils obtiennent réparation.

## Nos principaux engagements

- Créer un programme de leadership pour les membres autochtones et les membres racisés
- Revoir les Statuts, les conventions collectives et les processus de l'AFPC dans une optique antiraciste
- Concevoir et présenter des ateliers et des webinaires sur l'histoire des pensionnats pour Autochtones
- Renforcer nos partenariats communautaires

## Solidaires du recours collectif autochtone

En 2021, un groupe de fonctionnaires autochtones a intenté un recours collectif contre le gouvernement canadien pour racisme systémique généralisé dans les organismes et ministères autochtones fédéraux. Même s'ils ne sont pas membres de l'AFPC, nous continuerons de les appuyer et de suivre l'évolution du dossier.

## Racisme à la Commission canadienne des droits de la personne

En 2020, l'AFPC et d'autres syndicats ont déposé un grief de principe contre la Commission canadienne des droits de la personne, alléguant qu'elle ne traitait pas adéquatement les plaintes liées à la race, pratiquait une inclusion de façade et omettait de consulter le personnel racisé sur la façon de remédier concrètement aux problèmes systémiques.

Trois ans plus tard, le Conseil du Trésor a conclu que la Commission avait effectivement fait preuve de discrimination à l'endroit de son personnel noir et autrement racisés. En février, une coalition de groupes et de syndicats, dont l'AFPC, a déposé une plainte officielle, un pas crucial pour tenir la Commission responsable de ses pratiques discriminatoires. L'accréditation de la Commission fait l'objet d'un examen spécial de l'Alliance mondiale des institutions nationales des droits de l'homme.

## Équité en matière d'emploi : on se rapproche du but

L'AFPC réclame depuis longtemps la modernisation de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* afin que le processus de dotation au fédéral ne soit plus une course à obstacles pour les groupes d'équité.

En 2021, l'AFPC a donc recommandé des changements de fond au groupe de travail nouvellement chargé de revoir la *Loi*.

Bonne nouvelle : le groupe de travail a tenu compte de nos principales recommandations, y compris celles d'inclure les personnes noires et 2SLGBTQIA+ au nombre des groupes désignés, de recueillir des données désagrégées et de créer un commissariat à l'équité indépendant.



## Assurance-vie de base GRATUITE de 10 000 \$

L'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) offre à ses membres une assurance-vie de base de 10 000 \$ ainsi qu'une assurance décès et mutilation accidentels de 10 000 \$ **tout à fait gratuitement** par l'intermédiaire de son programme **10 000 \$ GRATUITS**.

### Oui, oui! Une assurance gratuite!

Cette offre est réservée aux membres en règle, qui n'ont qu'à s'inscrire pour la recevoir.

Si vous n'avez pas encore souscrit l'assurance-vie de base gratuite de l'AFPC, balayez le code QR pour ouvrir le formulaire d'inscription.



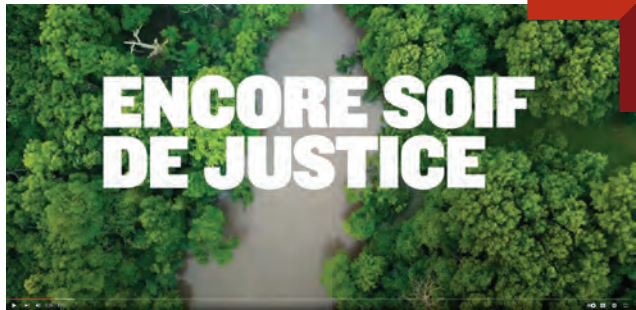
Profitez également d'une couverture bonifiée concurrentielle à un tarif réduit grâce au programme **Protection enrichie de l'AFPC**, qui comprend une assurance-vie pouvant aller jusqu'à 250 000 \$ pour vous et votre partenaire de vie.

Pour en savoir plus, rendez-vous à [coughlin.ca/psac-afpc](https://coughlin.ca/psac-afpc).



Alliance de la Fonction publique du Canada  
Public Service Alliance of Canada





## Les membres de l'AFPC ont encore soif de justice

Le deuxième volet de la campagne **Encore soif de justice**, lancé en novembre dernier, comprenait une série d'annonces numériques invitant la population à agir pour le droit universel à l'eau potable. Son objectif : rappeler aux gens que l'accès à l'eau potable est un droit fondamental et que des centaines de collectivités — pour la plupart autochtones — en sont toujours privées.

Cette année, à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, l'AFPC a animé un panel avec des invités de renom : Bomgiizhik (Isaac Murdoch) de la Première Nation de Serpent River, Melissa Mollen-Dupuis de la Fondation David Suzuki et Judy Da Silva, militante de longue date pour la protection de l'eau de Grassy Narrows.



## Équité salariale : notre lutte se poursuit

La *Loi sur l'équité salariale* est entrée en vigueur en 2021. En vertu de cette loi phare, les milieux de travail de compétence fédérale avaient jusqu'au 3 septembre 2024 pour établir un plan d'équité salariale avec les syndicats afin d'éliminer les écarts discriminatoires fondés sur le genre.

L'échéance est passée et force est de constater que le Conseil du Trésor a consacré le plus clair de son temps à détourner l'esprit de la loi au lieu de s'y conformer. Après avoir confirmé que son plan définitif ne serait pas prêt à temps, il a demandé une prolongation de trois ans, ce à quoi l'AFPC s'est opposée fermement. Il est extrêmement décevant que le gouvernement retarde l'équité salariale pour les femmes à son emploi.

## Recours en justice

L'AFPC est intervenue dans plusieurs affaires, dont :

- la question de savoir si les dispositions anti-briseurs de grève du *Code du travail* du Québec s'appliquent aux personnes en télétravail;
- la *Loi sur la laïcité* du Québec interdisant aux fonctionnaires de porter des signes religieux au travail — si l'affaire se rend en Cour suprême, l'AFPC demandera le statut d'intervenant pour contester la constitutionnalité de la *Loi*;
- la question de savoir s'il est constitutionnel d'exclure les cadres de premier niveau de la négociation collective;
- la contestation constitutionnelle de la loi ontarienne qui a limité à 1 % les augmentations annuelles consenties à 780 000 fonctionnaires pendant trois ans.



## De meilleures lois pour de meilleurs droits

L'AFPC revendique des réformes législatives pour protéger les droits des travailleuses et travailleurs.

### Lois fédérales du travail

En comparaison avec d'autres secteurs, les négociations collectives avec le fédéral durent des années plutôt que quelques mois. L'arbitrage des griefs prend aussi un temps fou. La solution : moderniser les lois qui régissent ces processus afin que les fonctionnaires ne soient plus injustement pénalisés.

### Loi contre les briseurs de grève

L'AFPC milite depuis longtemps pour faire interdire le recours au personnel de remplacement, une pratique antisyndicale qui ne fait que prolonger les conflits et dresser les gens les uns contre les autres. L'adoption en juin du projet de loi fédérale a donc de quoi nous réjouir.

### Budget fédéral

Dans son plus récent mémoire en prévision du budget fédéral, l'AFPC a recommandé, entre autres, que le gouvernement affecte les sommes nécessaires pour mettre fin une fois pour toutes au fiasco du système de paye Phénix; qu'il suspende les coupes prévues aux services publics en attendant une analyse exhaustive; qu'il modernise la *Loi sur les relations de travail et l'emploi dans le secteur public fédéral*; et qu'il règle le recours collectif des fonctionnaires noirs.

### À la défense de nos membres au Parlement

L'AFPC fait régulièrement valoir son point de vue aux comités de la Chambre des communes et du Sénat sur d'importantes questions :

- sous-traitance
- appli ArriveCan
- langues officielles
- Canada Vie
- protection des dénonciateurs
- cancers liés à la lutte contre les incendies
- budget fédéral
- prise de décisions automatisée
- protection des régimes de retraite
- accès à l'information



# Enfin en personne!

Après une longue période virtuelle, nous avons enfin pu reprendre nos activités en personne, dont :

- la Conférence nationale sur la santé et la sécurité
- la Conférence nationale des femmes
- les Conférences nationales Équité
- le congrès national



## Conférence nationale des jeunes : un succès!

L'AFPC a tenu sa première **Conférence nationale des jeunes travailleuses et travailleurs** du 15 au 17 septembre.

Une centaine de membres de 35 ans ou moins y ont discuté de dossiers qui leur tiennent à cœur : services de garde, congés parentaux, santé et sécurité, et travail précaire.



## Formation syndicale : un tremplin pour nos membres et nos leaders

- Formation nationale en leadership
- Programme de développement du leadership syndical
- Bourses d'études
- Programme d'apprentissage mixte
- Formation en santé et en sécurité

## Aider les communautés et lutter contre la haine

Pour souligner la Journée mondiale de lutte contre le sida, l'AFPC s'est alliée à MAX Ottawa, un organisme qui milite pour la santé des hommes queers. C'est le début d'une campagne née d'une résolution adoptée à notre congrès national pour obtenir de meilleurs traitements contre le VIH.

À leur assemblée général de 2023, les membres du Congrès du travail du Canada (CTC) ont adopté l'an dernier une résolution d'urgence pour sommer le CTC et ses affiliés, dont l'AFPC, de combattre les manifestations croissantes de haine anti-2SLGBTQIA+ au pays.

L'AFPC fait aussi partie d'une cellule d'urgence qui lutte contre l'escalade de la haine anti-2SLGBTQIA+ et défend les personnes queers et trans au travail comme ailleurs.

## Au cœur d'un mouvement global

### Bâtir la solidarité syndicale

Des syndicats de tout le pays se sont ralliés derrière nous durant la grève historique au Conseil du Trésor et à l'Agence du revenu en 2023.

À son tour, l'AFPC a pleinement soutenu les membres du SCFP dans le secteur de l'éducation qui ont débrayé en 2022 pour s'opposer au recours à la disposition de dérogation par le gouvernement Ford.

En décembre 2023, l'AFPC a donné 100 000 \$ aux grévistes du Front commun pour appuyer ces fonctionnaires québécois — principalement des femmes — qui revendiquaient des conditions de travail équitables.

### La protection du personnel de la santé dans le monde

De concert avec d'autres syndicats des trois Amériques, nous avons pressé le ministre fédéral de la Santé de s'attaquer aux graves obstacles à la négociation du traité sur les pandémies de l'Organisation mondiale de la Santé. En cette phase critique des pourparlers, l'AFPC reste déterminée à défendre les droits des travailleuses et travailleurs de la santé et à promouvoir une gestion solide et équitable des pandémies.

# Le Fonds de justice sociale fait œuvre utile

Partout au pays, nos membres continuent d'appuyer le FJS.

Depuis plus de 20 ans, le Fonds de justice sociale (FJS) se consacre à l'aide humanitaire d'urgence au Canada et ailleurs, à la lutte contre la pauvreté au pays, au développement syndical international, aux échanges entre travailleuses et travailleurs, et à leur formation, ici et à l'étranger.

## Aide humanitaire d'urgence

Au fil des ans, le FJS est venu en aide aux populations canadiennes mises à mal par les feux de forêt, les inondations printanières et l'ouragan Fiona. Il a aussi prêté secours aux victimes d'inondations, de tremblements de terre et de guerres au Maroc, en Turquie, en Haïti, au Pakistan, à Cuba, au Pérou, dans la Corne de l'Afrique, en Afrique de l'Est, au Congo, en Colombie, en Ukraine et ailleurs.

## Sur la scène internationale

Encore une fois, nos membres ont retroussé leurs manches dans le cadre du projet L'éducation à l'œuvre au Guatemala et noué des liens avec des organismes qui défendent l'environnement et les droits des communautés autochtones et des travailleuses et travailleurs.

L'AFPC a participé à plusieurs échanges.

- Une délégation intersyndicale s'est rendue en Colombie pour y rencontrer des syndicalistes et des défenseurs des droits de la personne.
- Aux Philippines, nous avons échangé avec des travailleuses et travailleurs, des leaders syndicaux et des activistes sociaux.
- Nous avons accueilli des leaders syndicaux haïtiens.
- Nous avons aussi organisé des rencontres avec des leaders syndicaux qui veillent à ce que les travailleuses et travailleurs mexicains soient bien conscients de leurs droits.

Le FJS appuie également la lutte pour de meilleures conditions de travail dans l'industrie du vêtement au Bangladesh, la syndicalisation en Haïti et au Mexique, et le renforcement des syndicats de la santé au Zimbabwe. Il contribue entre autres à consolider le pouvoir de négociation collective des fonctionnaires colombiens et à affirmer les droits des travailleuses en Palestine. Bref, par l'entremise du FJS, nous travaillons à solidifier les assises syndicales partout dans le monde et à faire progresser les droits des travailleuses et travailleurs et de leurs syndicats dans les pays en développement.

## Lutte contre la pauvreté au Canada

Depuis de nombreuses années, le FJS contribue à réduire la pauvreté au pays. En 2023, plus de la moitié de ses projets visaient à aider les Autochtones et les femmes. Notre influence au pays continue de s'accroître : nous appuyons désormais 54 initiatives et 2 réseaux défendant notamment le droit au logement abordable.





Les personnes déléguées au **congrès 2024 de l'AFPC** ont élu Sharon DeSousa à la présidence nationale, Alex Silas à la vice-présidence exécutive nationale (VPEN) et Craig Reynolds à la suppléance de la VPEN.

À l'issue des débats, l'assemblée a adopté des résolutions pour intensifier la lutte en faveur du télétravail, mener des campagnes contre la privatisation des soins de santé, exiger des services de garde abordables pour les personnes occupant un emploi précaire, augmenter l'indemnité de grève et plus encore.

Les membres ont également résolu de renforcer les efforts de l'AFPC dans le dossier de la diversité, de l'inclusion et des droits de la personne.

